

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	32 (1903)
Heft:	6
Rubrik:	Sur la mémoire (extrait de saint Thomas)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

district de la Sarine, a trouvé que la seule personne capable de fournir ces renseignements pour la commune où elle fonctionnait était. ... le docteur Vorlet, à Payerne !

Quoi qu'il en soit, nous l'avons dit et nous tenons à le répéter : les renseignements que nous avons reçus sont incomplets et ne peuvent donner qu'une idée imparfaite du travail auquel sont astreints les enfants des écoles en dehors des heures de classe. Il est reconnu que l'enfant doit travailler physiquement et intellectuellement dans la mesure de ses forces, que le travail physique doit alterner avec le travail intellectuel et que le sommeil de l'enfant doit absolument être respecté, comme aussi le repos du dimanche.

Espérons que la Société suisse d'utilité publique saura tirer des questionnaires des conclusions générales pratiques et surtout utiles pour l'éducation de l'enfance.

C. F.



SUR LA MÉMOIRE

(*Extrait de saint Thomas*)

De même que la prudence reçoit de la nature ses dispositions premières, mais n'obtient son complément que de l'exercice ou de la grâce; de même la mémoire ne vient pas uniquement de la nature; « elle doit beaucoup à l'art et à l'industrie », comme dit Cicéron. Il y a quatre choses qui aident l'homme à développer sa mémoire : d'abord, se donner à soi-même certaines *images* propres à nous rappeler par une ressemblance spéciale les choses dont on veut se souvenir; cette ressemblance doit avoir, en effet, quelque chose de spécial et d'inaccoutumé, parce qu'elle frappe ainsi plus vivement notre esprit et s'y grave plus profondément; ce qui nous explique pourquoi nous conservons mieux dans notre mémoire les choses que nous avons vues pendant notre enfance. De telles images nous sont nécessaires par la raison que les simples vues de l'esprit, les pensées proprement dites nous échappent très facilement, à moins qu'elles ne soient *attachées* à des images corporelles, l'intelligence humaine ayant naturellement plus de prise sur les choses qui frappent les sens : et voilà pourquoi la mémoire est placée dans la partie sensitive de l'âme.

Le second moyen de fortifier et de développer sa mémoire, c'est de *disposer* mentalement dans un *ordre* convenable et *logique* les choses dont on veut se souvenir, afin que de l'une on soit naturellement amené à l'autre; ce qui fait dire au philosophe Aristote : « Les souvenirs semblent quelquefois naître des lieux; et la raison en est que notre esprit va rapidement d'un objet à l'autre. » Il faut, en troisième lieu, apporter beau-

coup de *soin* et d'*ardeur* aux choses que l'on veut graver dans sa mémoire ; car, plus elles y sont profondément gravées, moins nous courrons risque de les voir disparaître ; c'est ce qui fait dire à Cicéron dans sa Rhétorique : « La sollicitude conserve les images des choses dans leur intégrité. »

Quatrièmement, enfin, il faut *souvent réfléchir* sur ces choses dont nous voulons garder la mémoire. De là, cette parole du Philosophe : « La mémoire est sauvegardée par la méditation » ; et cela parce que, comme il dit lui-même, « l'*habitude* est une seconde nature. » Ce qui fait que les choses dont la pensée se renouvelle souvent en nous restent gravées dans notre souvenir d'une manière toute naturelle, et que nous allons sans effort de l'une à l'autre.

—————*—————

POUR LES AVEUGLES

A titre de simple curiosité, signalons une intéressante notice que le docteur Caze publie dans la *Revue des Revues* à propos de la prétendue découverte du professeur Peter Stiens. Si cette découverte tient ce qu'elle promet, elle se rangera parmi les plus merveilleux exploits du génie humain. Le savant professeur prétend, en effet, avoir trouvé le secret de rendre, au moyen d'un appareil spécial, la vue aux aveugles, non seulement à ceux qui l'ont possédée et perdue, mais à ceux qui ne l'ont jamais eue.

Tout d'abord, on apprit seulement que l'appareil avait pour but de remplacer l'œil absent, en reproduisant l'image et en la transmettant directement au cerveau. A vrai dire, c'est aujourd'hui tout ce qu'on en sait ; car le professeur Stiens, ayant encore des perfectionnements nombreux à apporter à son invention, refuse, quant à présent, d'en divulguer les détails.

La nouvelle d'une pareille invention ne pouvait que susciter un très vive curiosité dans le monde médical, et le docteur Caze, ainsi qu'il le dit lui-même, mit tout en œuvre pour pénétrer auprès du professeur Stiens qui fit connaître l'état actuel de ses expériences. M. Caze en a été émerveillé.

« Après m'avoir introduit dans une chambre noire de petite dimension, dit-il, le professeur Stiens me banda les yeux. Réduit à la cécité la plus complète, je l'entendais aller et venir autour de moi, faisant craquer des allumettes, allumant une lampe, mais je ne pouvais, malgré mes efforts, percevoir le moindre rayon lumineux.

A ce moment je sentis que le professeur Stiens m'appliquait son appareil autour des tempes, et instantanément je perçus une lumière vague, enveloppant les objets extérieurs dans mon voisinage immédiat. Enfin, je pus voir nettement une main devant mes yeux et compter les doigts qu'elle me présentait ouverts : il y en avait trois. Peu à peu la lumière se fit plus intense, je distinguai les divers meubles qui garnissaient la pièce. Il y avait deux tables et huit chaises que je comptai aisément. J'avais, pen-